

Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD)

**Saisine
12 juin 2015**

Exposé

Officiellement créé au mois de juin 2014, le syndicat est issu de l'arrêté préfectoral du 1er février 2013 qui étend l'ancien périmètre du SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères de la Martinique) à celui de la CACEM et intègre les différents équipements des déchets de la Martinique. Le SMITOM a désormais pour nom Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD).

Le syndicat est chargé en priorité, de la réalisation pour le compte de ses adhérents, les trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : Cap Nord, Espace Sud, Cacem, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il pourra également procéder au traitement de certains déchets d'origine non domestique.

Il a en charge les déchèteries (actuellement au nombre de 11), ainsi que l'UTVD, (Usine de Traitement et de Valorisation des Déchets), le CVO (Centre de Valorisation Organique) du Robert et l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du Galion. La compétence collecte a été laissée aux EPCI, ainsi que la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le complexe environnemental du Petit Galion, le projet structurant le plus important du SMTVD sera un outil moderne. Il accueillera près de la moitié des ordures de l'île dans des conditions conformes aux directives européennes. Il regroupera :

- Une plateforme d'accueil des déchets,
- Une usine de prétraitement mécano-biologique des ordures ménagères (PTMB)
- Un centre de tri et de broyage des déchets encombrants et déchets d'activité d'entreprises.
- Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), pour les seuls déchets non valorisables. Ils seront stockés dans une zone excavée d'une ancienne carrière d'une capacité de 2,5 MT (100 000 T / an pendant 25 ans).

L'objectif du SMTVD est de réduire les déchets, en contribuant à la valorisation de ces derniers.

Propositions

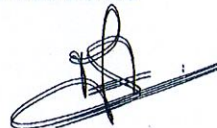
Les membres du CDAC ont apprécié cette présentation qui leur a permis de mieux appréhender, la situation critique sanitaire et environnementale que connaît la Martinique.

Ils suggèrent au syndicat, à la fin de la période de réserve liée aux de la Collectivité Territoriale de Martinique, de débiter une campagne de communication corporate, pour rappeler les bons gestes citoyens, dans le respect de l'environnement.

Il s'agit de penser à une communication efficiente et adaptée au public (jeux dans les écoles, concours dans les associations, sensibilisation auprès du grand public,...)

Certains établissements tels que le Smtvd gagneraient à être mieux connus, tant leur rôle est important dans la configuration actuelle des choses.

Tania Marcellus Jean-Alexis
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be 'Tania Marcellus Jean-Alexis'. The signature is written over a horizontal line.